

# 21<sup>ème</sup> CARP TROPHY

Vendredi 20 au dimanche 22 avril 2018.

## DEROULEMENT

### Vendredi 20 avril :

- 7h30 Accueil des équipes.
- 8h00 Tirage au sort de l'ordre de passage des équipes. Pour les retardataires, les postes restant seront attribués.
- 8h15 Tirage au sort des postes de pêche.
- 8h30 Départ et installation sur les postes
- 9h30 Amorçage des spots
- 10h00 Départ du concours signalé par une annonce aux haut-parleurs.

### Dimanche 22 avril :

- 10h00 Fin du concours.
- 11h30 Annonce du classement et remise des lots pour les premiers classés. Le classement sera effectué en comptabilisant le poids total des prises. Un trophée sera remis pour le plus gros poisson.  
Pot de l'amitié offert à tous les participants pour clore cet enduro.

## REGLEMENT

### Matériel :

- 1- Biwy ou parapluie-tente autorisés de couleur verte ou camouflage.
- 2- Equipes de 2 pêcheurs équipées de 2 cannes par pêcheur.
- 3- Sacs à carpes obligatoires. Un seul poisson par sac et immersion totale des sacs dans une zone sécurisée.
- 4- Tapis de réception et sacs de pesée obligatoires d'une qualité suffisante pour assurer la sécurité du poisson.
- 5- Le montage doit permettre, en cas de casse, de libérer le plomb du bas de ligne.
- 6- Esche sur cheveux, bas de ligne fluorocarbone, hameçons simples sans ardillon ou ardillon écrasé par ligne obligatoire.
- 7- Pour le repérage des spots, les marqueurs lumineux ou non sont limités à 2 par équipe et devront être récupérés en fin d'épreuve.

### Manipulation du poisson :

- 1- La pesée du poisson est effectuée par un commissaire. Seuls les poissons confirmés par les commissaires seront pris en compte.
- 2- Tous les poissons seront manipulés uniquement par les pêcheurs et systématiquement remis à l'eau dans les meilleures conditions.
- 3- Humidification des sacs à carpes et tapis de réception avant d'y déposer le poisson.
- 4- Seront pesées toutes sortes de carpes ainsi que les amours blancs.
- 5- Pour la prise d'une carpe koï, le poids de celle-ci sera doublé.

### Amorçage :

- 1- 4 kg d'amorçage maximum plus 1 kg de graines cuites autorisé pour ceux qui le souhaitent. Farines interdites.
- 2- Amorçages :

**Sont autorisés :** Cobra, fronde à main, louche à main, catapulte sur pied, bait rocket, sacs solubles, **bateau amorceur\***.

**Sont interdits :** Canon à bouillettes, tout type d'embarcation.

- 3- L'amorçage et le lancer des lignes doivent se faire à l'intérieur du périmètre du poste tiré au sort.

### Pêche :

- 1- Présence obligatoire d'au moins un équipier sur le poste de pêche pendant toute la durée de l'épreuve.
- 2- L'entrée dans l'eau est autorisée jusqu'aux genoux en restant dans les limites du poste.
- 3- Interdiction de faire du feu directement sur le sol. Les barbecues sont autorisés.
- 4- Les participants à l'épreuve acceptent le droit d'utilisation de leur image.
- 5- En cas de vol ou de dégradation du matériel, la responsabilité de la l'île de loisirs et de l'organisateur ne pourra être engagée.
- 6- Les postes devront être rendus propres et les véhicules devront être stationnés sur le parking.
- 7- **L'accès aux chiens est interdit sur l'île de loisirs depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.**
- 8- Les visites sur les postes sont autorisées durant la journée à condition de respecter la tranquillité du site.

**\* Un seul bateau amorceur par équipe. Utilisation autorisée de 9h00 à 19h00. Il est impératif de respecter son périmètre de pêche et de ne pas empiéter sur celui des équipes voisines.**